



Règlement officiel du Jeu-Concours du Fonds Wow !

Dernière mise à jour : 22 juin 2022

PARTICIPATION SANS OBLIGATION D'ACHAT OU DE PAIEMENT. EFFECTUER UN ACHAT OU UN PAIEMENT N'AUGMENTERA PAS LA PROBABILITÉ DE GAGNER. LA CHANCE ET LE HASARD NE JOUENT AUCUN RÔLE DANS CE JEU-CONCOURS. LE CONCOURS NE CONSTITUE PAS UN TEST DANS LE BUT D'OBTENIR UN EMPLOI CHEZ AIRBNB.

En participant à ce Concours, vous acceptez les présentes conditions (« **Règlement officiel** »). Veuillez consulter la section « Interprétation et litiges » ci-dessous pour plus d'informations sur la législation applicable et les autorités compétentes régissant le présent Règlement officiel. En présence d'incohérences entre les éventuelles versions traduites de ce Règlement officiel et la version originale, la version anglaise prévaudra.

Interprétation et litiges

Sponsor : « **Airbnb** » est le sponsor de ce Concours et propose le Concours du Fonds Wow ! (le « **Concours** »). Dans le cadre de ce Règlement officiel, et en matière de protection des données personnelles, l'entité Airbnb doit être déterminée selon votre Pays/Région de résidence :

- Si vous résidez aux États-Unis, vous concluez un contrat avec Airbnb, Inc., 888 Brannan Street, 4th Floor, San Francisco, CA 94103, États-Unis.
- Si vous résidez au Japon, vous concluez un contrat avec Airbnb Global Services Limited (« **Airbnb GSL** »).
- Si vous résidez en dehors des États-Unis et du Japon, vous concluez un contrat avec Airbnb Ireland UC (« **Airbnb Ireland** »), 8 Hanover Quay, Dublin 2, Irlande.

Votre « **Pays/Région de résidence** » est déterminé soit par le pays ou la région que vous avez expressément sélectionné dans votre Candidature (telle que définie ci-dessous) et pourra être vérifié par Airbnb, soit par ce qu'Airbnb estime être votre pays ou région de résidence à l'aide de divers critères associés à votre navigateur ou à votre adresse IP. Si vous changez de Pays/Région de résidence, la société Airbnb avec laquelle vous passez un contrat deviendra celle de votre nouveau Pays/Région de résidence comme indiqué ci-dessus, à compter de la date de votre changement de Pays/Région de résidence.

Le Concours

Airbnb a créé un fonds dans le but de donner vie aux idées créatives, originales et uniques que des personnes qui souhaiteraient devenir hôtes sur Airbnb et pratiquer le partage de logement ont pour leur espace ou leur logement. Le but de ce Concours est d'identifier, par le biais d'un processus de candidature et d'une méthode de sélection, cent (100) personnes (chacune individuellement un « **Gagnant** » ; collectivement, les « **Gagnants** ») qui recevront chacune une subvention allant jusqu'à 100 000 US \$ (« **Prix** ») (sous réserve de remplir toutes les conditions



énoncées aux présentes pour recevoir l'intégralité du Prix). Le seul but du Prix est de permettre à chaque Gagnant d'exécuter son projet visant à créer ou rénover un logement unique et, une fois le projet réalisé, de permettre aux voyageurs de découvrir ce logement en le réservant sur Airbnb (« **Logement** »). Le Prix sera versé aux Gagnants en trois (3) phases d'environ 33 333 \$ US chacune à l'achèvement de chacune des étapes de conception du thème, de développement de la conception et de construction, soit un paiement total de 100 000 \$ US à attribuer aux Gagnants qui auront achevé toutes les étapes de conception du thème, de développement de la conception et de construction (comme expliqué plus en détail ci-dessous).

Les personnes éligibles (« **Candidats** »/« **Vous** »), qui remplissent à tout moment les conditions d'éligibilité énoncées ci-dessous, peuvent participer au Concours à partir du 22 juin 2022 à minuit, heure de l'Est (« ET ») jusqu'au 22 juillet 2022 à 23 h 59 ET en suivant la procédure décrite ci-dessous. Pour remplir les conditions requises, les Candidatures doivent être effectuées selon la procédure décrite dans le présent Règlement officiel et reçues avant la clôture du Concours. Les Candidatures reçues après 23 h 59 ET le 22 juillet 2022 ou soumises par tout autre moyen ne seront pas prises en considération et seront automatiquement ignorées.

Le Prix

Un total de cent (100) Candidats seront sélectionnés pour recevoir le Prix. Chaque Gagnant recevra une subvention monétaire d'un montant de 100 000 \$ US, sujette aux exigences de distribution des Prix énumérées ci-dessous, montant duquel il faudra déduire tout frais de transaction (tel un taux de conversion monétaire) et tout impôt retenu dans le Pays/Région de résidence du Gagnant.

À moins qu'Airbnb ne soit tenu par le Pays/Région de résidence du Gagnant de retenir et de payer l'impôt sur le revenu prélevé sur le Prix, les Gagnants seront seuls responsables des impôts (sur le revenu et prélèvement libératoire) associés à l'acceptation et à l'utilisation du Prix et devront prendre cela en compte lors de l'élaboration d'un budget pour le Logement. Les Gagnants doivent s'assurer de faire appel aux services d'un conseiller fiscal. Airbnb n'assumera aucune obligation quant à tout impôt ou cotisation sociale susceptible d'être exigible sur le montant du Prix si Airbnb n'est pas tenu de prélever ces impôts ou cotisations, comme indiqué ci-dessus.

Les exigences en matière de distribution des Prix visent à assurer que tous les fonds soient utilisés dans l'unique but de la création du Logement. La distribution du Prix se déroulera en trois (3) phases :

- **Phase de conception du thème** : chaque Gagnant recevra la somme pouvant s'élever jusqu'à 33 334 \$ US, au plus tard le 31 décembre 2022, destinée à la conception et la construction du Logement. (« **Paiement de la première étape** »).
- **Phase de développement de la conception** : les Gagnants répondant aux exigences de



distribution des Prix énumérées ci-dessous au plus tard le 31 janvier octobre 2023 recevront le paiement de la deuxième étape d'un montant pouvant s'élever jusqu'à 33 333 \$ US (« **Paiement de la deuxième étape** »). Pour recevoir le Paiement de la deuxième étape, le Gagnant doit fournir des documents sous forme de vidéo, de photos ou d'explications écrites montrant l'achèvement des projets extérieurs et intérieurs et/ou de la conception structurelle du Logement, ainsi que les reçus de paiement (ou autres documents prouvant le paiement) relatifs aux dépenses et achats faits pour la construction du Logement au moyen du Paiement de la première étape (« Documents de la deuxième étape »). Airbnb communiquera au Gagnant les détails spécifiques des Documents de la deuxième étape avant le 30 octobre 2022.

- **Phase de documentation de la construction** : les Gagnants répondant aux exigences de distribution des Prix énumérées ci-dessous au plus tard le 30 avril 2023 recevront un troisième et dernier paiement pouvant s'élever jusqu'à 33 333 \$ US (« **Paiement de la troisième étape** »), marquant la remise de la totalité du Prix de 100 000 \$ US. Pour recevoir le Paiement de la troisième étape, le Gagnant doit fournir la documentation nécessaire sous forme de vidéo, de photos ou d'explications démontrant l'avancement de la construction et de la décoration de l'extérieur et de l'intérieur du Logement, ainsi que les reçus de paiement (ou autres documents prouvant le paiement) relatifs aux dépenses et achats faits pour la construction du Logement au moyen du Paiement de la deuxième étape (« **Documents de la troisième étape** »). Airbnb communiquera au Gagnant les détails spécifiques des Documents de la troisième étape avant le 30 mars 2023.

Chacun des Gagnants est seul responsable de l'ensemble de la conception, de la construction et du financement de tous les aspects de la conception, de la construction, autrement que via le Prix, ce qui inclut sans limitation :

- les couvertures d'assurance (par exemple, assurance habitation, construction ou bâtiment) ;
- l'assistance pour l'acquisition ou l'obtention de tous biens, matériaux, permis, autorisations, architectes, concepteurs, entrepreneurs ou tous autres éléments nécessaires pour mener à bien l'achèvement du Logement.

Pour éviter toute ambiguïté, chacun des Paiements d'étape énoncés ci-dessus ne sera versé que si le Gagnant peut démontrer avec, à l'appui, des preuves suffisantes et acceptables pour Airbnb, (i) qu'il continue à remplir les conditions d'éligibilité ; et (ii) qu'il respecte toutes les exigences applicables aux Documents d'étape. Airbnb n'est pas tenu de verser le Prix dans son intégralité si nous considérons, à notre seule et entière discrétion, que le Gagnant n'est pas en mesure d'achever le Logement dans le délai fixé dans le présent Règlement officiel.



En tant que Gagnant, (i) Vous vous limiterez à n'utiliser le Prix qu'aux seules fins de la conception, de la rénovation et/ou de la construction du Logement ; (ii) à l'achèvement du Logement, Vous acceptez de le mettre à disposition sur la plateforme Airbnb en conformité avec les Conditions de service d'Airbnb ; et (iii) Vous acceptez de ne pas mettre le Logement à disposition sur une plateforme ou via des services de marché de location courte durée autres que la plateforme Airbnb, pendant une période de douze (12) mois suivant la publication initiale de l'annonce du Logement sur la plateforme Airbnb.

La candidature au Concours et/ou la participation au Prix se font aux seuls risques du Gagnant. En participant au Concours, le Candidat déclare être en mesure de participer au Concours, de recevoir le Prix, et de mener à bien les activités, et de se conformer aux contraintes de temps du présent Règlement officiel.

Seuls les Gagnants seront susceptibles de recevoir le Prix, sous réserve de respecter le présent Règlement officiel. Aucune substitution ni aucun transfert n'est autorisé pour les Gagnants. Des circonstances imprévues ou modifiées ayant une incidence sur la capacité ou la disponibilité d'un Gagnant à participer au Concours ou à remplir les conditions nécessaires pour participer au Concours entraîneront une disqualification. La valeur totale du Prix est d'environ 100 000 \$ US . Aucune différence entre la valeur approximative et la valeur réelle du Prix ne sera fournie.

Conditions requises

La Candidature est réservée aux personnes physiques majeures dans leur pays de résidence (âgées d'au moins dix-huit (18) ans) et résidant dans l'un des Pays/Régions suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine (à l'exclusion de la province de Mendoza), Australie, Autriche, Belgique, Canada (à l'exclusion de la province de Québec), Chili, Corée du Sud, Costa Rica, Danemark, Espagne, États-Unis (y compris Porto Rico), France, Inde, Irlande, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Royaume-Uni. **Si Vous ne résidez pas dans l'un de ces Pays/Régions, Vous ne remplissez pas les conditions requises pour participer au Concours.**

De plus, pour être éligibles au Concours, les Candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Étant donné que le Concours et le processus de Sélection se dérouleront en anglais, les Candidats doivent avoir au moins un niveau intermédiaire (conversationnel) en anglais ;
2. les Candidats doivent être propriétaires du bien où se situe le Logement et avoir obtenu, ou avoir la capacité d'obtenir, tous permis et autorisations de construction et/ou liés aux immeubles nécessaires (dans la mesure où ils sont requis dans le lieu de situation de Votre bien) ; et
3. les Candidats acceptent de mettre en place et de conserver une couverture d'assurance appropriée pour protéger la rénovation et/ou la construction du Logement et couvrir tous les risques réglementaires, sanitaires et de sécurité nécessaires.



Ne peuvent participer au Concours: les dirigeants, représentants, salariés, prestataires indépendants, annonceurs et agents d'Airbnb, y compris de leurs filiales ou sociétés apparentées (collectivement avec Airbnb, les « **Renonciataires** »), et les membres de leur famille proche (y compris, sans toutefois s'y limiter, leur conjoint, partenaire, colocataires, enfants, parents, frères et sœurs, grands-parents et petits-enfants, quel que soit leur lieu de résidence) ou de leur foyer, qu'ils aient un lien de parenté ou non.

Comment participer ?

Pour participer au Concours, vous devrez :

1. aller à la page: <https://www.airbnb.com/omgfund> (« Site ») ;
2. cliquer sur le bouton « Je souhaite participer » ;
3. accepter le présent Règlement officiel ;
4. s'inscrire (si ce n'est pas déjà fait) ou se connecter à un compte utilisateur Airbnb et accepter les Conditions de service d'Airbnb. Toutes les informations personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de votre inscription, de l'utilisation de votre Compte et de votre participation au Concours seront traitées conformément aux règles de notre Plateforme et la participation au Concours est soumise à l'acceptation de nos [Conditions de service](#), à notre [Politique de confidentialité](#) et à notre [Politique de confidentialité supplémentaire applicable aux Concours](#) ; et
5. remplir et renvoyer le formulaire de candidature en fournissant toutes les informations personnelles et coordonnées requises, et répondre à toutes les questions obligatoires en anglais en respectant le nombre maximum de caractères/mots fixé, pour chaque adresse de propriété (« Candidature »).

Vous ne pouvez gagner qu'un seul Prix, même si vous soumettez plusieurs Candidatures. Les Candidatures distinctes doivent indiquer des adresses e-mail et des Logements distincts. Toute tentative par un Candidat d'obtenir plus que le nombre autorisé de Candidatures par adresse de propriété par le biais de multiples ou différentes adresses e-mail, identités, comptes et identifiants, ou toute autre méthode, entraînera l'annulation de ses Candidatures et le Candidat risque d'être complètement disqualifié. L'utilisation de tout système automatisé pour participer est interdite et entraînera une disqualification.

Vous déclarez être majeur dans votre pays (et avoir au moins dix-huit (18) ans) au moment de votre Candidature au Concours, et résider dans un Pays/Région de résidence éligible. En participant, Vous acceptez que les Gagnants soient sélectionnés parmi toutes les Candidatures éligibles reçues. Vous reconnaissez que, si vous êtes sélectionné, Votre droit d'obtention du Prix sera individuel et non en tant qu'entité commerciale.

Sauf en cas (i) de négligence grave ou d'intention délibérée de la part d'Airbnb ou (ii) de manquement par Airbnb à ses obligations légales ou contractuelles ou (iii) lorsque la loi l'interdit autrement: les Renonciataires ne sont pas responsables (a) de la perte, du retard, de



l'insuffisance, de l'endommagement, de l'inexactitude, de la falsification, du vol, du mauvais acheminement, de la non-livraison ou de l'altération des Candidatures, des e-mails ou du courrier, ou d'autres communications de quelque nature que ce soit ; (b) des problèmes informatiques ou de réseau, des problèmes de serveurs, des problèmes de comptes de messagerie ; (c) de la non-réception d'une Candidature pour quelque raison que ce soit échappant à leur contrôle raisonnable ; ou (d) de toute autre erreur de quelque nature que ce soit liée au Concours, qu'elle soit mécanique, technique, de réseau, d'impression, typographique, humaine ou autre, y compris les erreurs administratives ou les problèmes affectant l'administration du Concours, le traitement ou la révision des Candidatures, l'annonce du Prix ou des Gagnants, ou de tout document lié au Concours.

Vous avez émis et émettrez certaines déclarations et garanties auprès d'Airbnb concernant votre participation au Concours, lesquelles devront être exactes et vérifiables dans le cadre de la gestion administrative du Concours par Airbnb. Si Airbnb prend connaissance d'une fraude, d'une tromperie ou d'une action similaire entreprise dans le cadre du Concours ou autrement, ou de tout acte ou omission qui, selon Airbnb, pourrait avoir un effet négatif sur le Concours ou sur la réputation d'Airbnb, Airbnb se réserve le droit, à son entière discrétion, sans préavis et/ou sans donner de raison, de disqualifier Votre Candidature au Concours.

Administration du Concours et Sélection des Candidatures

La sélection finale des Gagnants sera effectuée par un jury composé de quatre (4) membres (« **Jury** »). Le Jury, conjointement avec Airbnb et les administrateurs du Concours (collectivement avec le Jury, les « **Juges** »), mènera l'ensemble du processus de sélection (« **Processus de sélection** ») décrit ci-dessous :

Critères de sélection. Les Gagnants potentiels, ainsi que vingt-cinq (25) Finalistes de réserve (« **Finalistes de Réserve** »), seront choisis entièrement en fonction du mérite, sur la base des critères décrits ci-dessous (« **Critères de sélection** ») :

1. 40 % pour le caractère insolite, original et extraordinaire de l'idée : L'évaluation de cet aspect comprend, mais sans s'y limiter, le lieu du Logement, la créativité et l'originalité de la conception.
 - a. Le Logement proposé par le Candidat est-il quelque chose jamais vu sur Airbnb auparavant ?
 - b. Le Logement proposé par le Candidat repose-t-il sur une transformation innovante d'un logement existant ?
 - c. Le Logement proposé par le Candidat est-il un lieu qui va être converti en hébergement alors qu'il n'est généralement pas destiné à l'habitation ?
 - d. Le Logement proposé par le Candidat intègre-t-il des éléments et des caractéristiques de conception uniques ?



- e. Le Logement proposé par le Candidat intègre-t-il une forme ou un style inhabituel ou surprenant ?
 - f. Le Logement proposé par le Candidat s'inspire-t-il d'objets, d'animaux ou d'endroits du quotidien qui sont facilement reconnaissables et intéressants ?
 - g. L'intérieur du Logement proposé par le Candidat offre-t-il un design en harmonie avec l'esthétique de l'extérieur (par exemple, l'extérieur ressemble à une pomme de terre et l'intérieur comprend des murs semblables à de la fécula de pomme de terre) ?
2. 40 % pour la faisabilité : L'évaluation de cet aspect comprend, mais sans s'y limiter, la viabilité financière et/ou logistique de la conception, et tient du compte de la probabilité que le chantier a d'être mené à bien dans les délais impartis et dans le budget proposé.
- a. Le Candidat peut-il créer le Logement en 9 mois ou moins ?
 - b. Le Candidat peut-il démontrer qu'il peut obtenir les permis et autorisations nécessaires pour créer le Logement ?
 - c. Le Candidat peut-il démontrer qu'il possède ou a le droit d'utiliser le lieu où le Logement est situé ?
 - d. Le Candidat peut-il démontrer qu'il a les autorisations nécessaires pour construire sur le lieu concerné ?
 - e. Le Candidat peut-il démontrer qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, marques, brevets, etc.) nécessaires à la création du Logement ?
 - f. Le Logement proposé par le Candidat se trouve-t-il dans un lieu approprié et peut-il être éligible à une location courte durée ?
 - g. Le lieu proposé par le Candidat présente-t-il les caractères intrinsèques nécessaires pour garantir la sécurité des personnes qui viendraient à s'y rendre (par exemple, pas sur le bord d'une falaise) ?
 - h. Le Candidat propose-t-il un budget pour la création du Logement ?
3. 10 % pour la durabilité : L'évaluation de cet aspect comprend, mais sans s'y limiter, l'incorporation dans le projet d'éléments respectueux de l'environnement et la compensation de son impact environnemental.
- a. La conception du Logement par le Candidat utilisera-t-elle des matériaux durables ?
 - b. Le Logement proposé par le Candidat intègre-t-il des éléments respectueux de l'environnement et durables (toit vert, jardin, etc.) ?
 - c. La conception du Logement par le Candidat utilisera-t-elle de l'énergie propre ?
4. 10 % pour l'expérience d'immersion : L'évaluation de cet aspect tient compte de l'expérience globale offerte au voyageur à travers cette conception.
- a. Les séjours des voyageurs dans le Logement du Candidat offriront-ils une expérience unique ?
 - b. Certains éléments du décor donnent-ils une dimension immersive au Logement du Candidat ?



Pour évaluer les Critères de sélection, les Juges examineront également si la Candidature contient les éléments nécessaires pour confirmer que le Candidat est bien le propriétaire du lieu ou a le droit d'utiliser le lieu où se situe le Logement, et :

1. s'il a déjà une annonce sur Airbnb pour un logement qui nécessite des travaux de rénovation qui pourront être financés grâce au Prix, ou
2. s'il a un projet d'aménagement en cours pour lequel le Prix participerait au développement du caractère unique du Logement et aiderait à mener le projet à son terme, ou
3. au moment de la Candidature, s'il a des plans pour un Logement unique qui n'est à ce stade qu'une idée, mais pour lequel le Prix permettrait d'accomplir le projet dans sa totalité.

Processus de sélection (Phases). Les Juges mèneront le Processus de sélection en évaluant les Critères de sélection, ce qui peut les amener à faire des demandes supplémentaires auprès des Candidats, en quatre (4) phases distinctes, comme suit :

1. **Phase I/Tous les Candidats/Évaluation du formulaire de Candidature (22 juin - 5 août 2022)** : Examen initial par les Juges des Candidatures, qui doivent être soumises avant le 22 juillet 2022, qui les conduira à sélectionner 500 Candidats pour la Phase II. Les Candidats sélectionnés pour la Phase II seront informés de leur sélection au plus tard le 7 juin 2022.
2. **Phase II/Top 500/Évaluation visuelle (9 août - 25 août 2022)** : Les Candidats doivent soumettre des plans de conception, des dessins, des maquettes, des photographies, des vidéos et/ou d'autres documents pour examen par les Juges au plus tard le 18 août 2022. Les Juges sélectionneront 200 Candidats pour la Phase III. Les Candidats sélectionnés pour la Phase III seront informés de leur sélection au plus tard le 23 juin 2022.
3. **Phase III/Top 200/Évaluation finale + Vidéo (26 août - 29 septembre 2022)** : Les Candidats doivent soumettre une vidéo d'eux-mêmes décrivant leur idée de Logement, un calendrier de construction du Logement et les grandes lignes de leur budget au plus tard le 7 septembre 2022. Le Jury sélectionnera les 100 Gagnants (et les Finalistes de Réserve) au plus tard le 10 octobre 2022.
4. **Phase IV/Top 100/Information des Gagnants** : À l'issue du Processus de sélection, les Gagnants (et les Finalistes de Réserve) seront informés, comme indiqué ci-dessous.

Critères de confirmation des Gagnants. Un Candidat qui est sélectionné en tant que Gagnant (et Finaliste de Réserve) devra déclarer et confirmer que :

1. il est capable, de façon réaliste, de mener à bien et achever la réalisation du Logement à l'aide du Prix au plus tard le 1er août 2023 ;



2. il a obtenu, ou sera en mesure d'obtenir, tous les permis de travaux et/ou de construction nécessaires à la réalisation du projet, et a reçu ou sera en mesure de recevoir, les autorisations nécessaires, conformément aux exigences locales ;
3. il accepte de s'inscrire en tant qu'Hôte sur airbnb.com/hosting et est en mesure de confirmer que le Logement est ou sera éligible à la location courte durée au plus tard le 1er août 2023.

Règles supplémentaires de sélection. Les décisions des Juges sont définitives et contraignantes. Si des Candidatures sensiblement similaires sont soumises par des Candidats différents, les Juges sélectionneront uniquement la meilleure version de cette idée en appliquant les Critères de sélection à la Candidature reçue. En cas d'égalité, un Juge supplémentaire départagera le ou les Gagnants potentiels parmi les Candidatures ex æquo. Sauf lorsque la loi l'interdit, si, selon le Jury, aucune Candidature acceptable n'est reçue, Airbnb pourra alors annuler, prolonger ou réitérer le Concours à sa seule discrétion. Pour l'emporter, le Candidat devra satisfaire aux Critères de sélection. Airbnb ne révélera pas les scores attribués par les Juges à chacune des Candidatures, et les scores demeureront à la seule appréciation des Juges. La Sélection est réputée avoir lieu sur le territoire des États-Unis d'Amérique.

Dans les limites fixées par la législation applicable, Airbnb peut, à sa discrétion, procéder à des contrôles et vérifications d'antécédents, aussi bien civils que judiciaires, sur la base des informations que Vous avez communiquées à Airbnb, et de tout autre élément qu'Airbnb peut juger pertinent pour Votre candidature au Concours. En s'inscrivant au Concours, les Candidats reconnaissent et acceptent expressément que, s'ils sont sélectionnés comme Gagnants, ils peuvent être tenus de fournir des informations supplémentaires les concernant avant d'être considérés comme Gagnants officiels, par exemple :

1. une confirmation quant à leur caractère éligible, y compris en fournissant une pièce d'identité délivrée par les autorités compétentes, le Pays/la Région de résidence et leur âge ;
2. une confirmation de l'absence de toute obligation venant limiter leur capacité d'apparaître dans des contenus médiatiques et marketing pendant ou après le Concours ou leur interdisant de telles apparitions ; et
3. leur consentement écrit à une vérification d'antécédents.

Notifications/Exigences et annonce du Gagnant

À la suite du Processus de sélection, les Gagnants potentiels seront sélectionnés par le Jury d'ici le 10 octobre 2022 et seront informés dans les deux (2) jours calendaires par e-mail à l'adresse indiquée dans leur Candidature. Le ou les Gagnants potentiels doivent :

1. Répondre au premier e-mail de notification du Gagnant dans un délai d'un (1) jour suivant l'envoi de cet e-mail au Gagnant.
2. Signer et renvoyer la déclaration en anglais ou l'attestation sur l'honneur d'admissibilité



- (selon ce que décide Airbnb, à sa discrétion), une décharge de responsabilité, un accord de confidentialité et une autorisation de publicité permettant à Airbnb d'utiliser son nom, son image et sa Candidature à des fins promotionnelles, dans la mesure que le droit applicable permet, le tout dans le délai indiqué par Airbnb.
3. S'engager par écrit à ce que le Logement soit achevé conformément aux détails et aux documents soumis dans le cadre de sa Candidature et dans les temps impartis.
 4. S'engager à soumettre les preuves d'achats et de dépenses effectués pour la construction du Logement parmi les Documents de la première étape et les Documents de la deuxième étape, ces preuves étant chacune des conditions au versement du Paiement de la deuxième étape et du Paiement de la troisième étape.

Si une notification est renvoyée avec un avis de non-distribution, ou si un Gagnant potentiel est considéré comme ne remplissant pas les conditions requises ou ne respectant pas l'ensemble des conditions et délais définis dans le Règlement officiel, Airbnb peut, à sa discrétion, disqualifier le Gagnant du concours, auquel cas un ou plusieurs Finalistes de Réserve seront contactés. Les Finalistes de Réserve seront tenus de se conformer à l'ensemble des exigences imposées aux Gagnants et pourront être sélectionnés parmi tous les autres Candidats.

En cas de litige concernant l'identité d'un Gagnant qui s'est inscrit en son propre nom, nous attribuerons le Prix au titulaire autorisé du compte Airbnb à partir duquel la Candidature gagnante a été envoyée, à condition que cette personne remplisse toutes les conditions requises. Nous sommes susceptibles d'annoncer publiquement les noms et/ou les Pays/Régions de résidence des Gagnants dans les trente (30) jours suivant la clôture du Processus de sélection par le Jury, y compris par le biais de réseaux sociaux tels que Twitter (@airbnb) et Facebook. Cette publication pourra inclure des images de Votre vidéo, de Votre entretien ou l'annonce de Votre victoire.

Les Gagnants déclarent qu'ils se comporteront en bons citoyens et se conformeront à toutes les lois et réglementations applicables pendant la durée du Concours et la remise des Prix, qu'ils coopéreront avec Airbnb, l'équipe logistique du Concours et tout autre conseiller ou partenaire du Concours, et qu'ils seront disponibles pendant toute la durée du Concours et de la remise des Prix. Les Gagnants conviennent qu'ils ne feront rien qui soit susceptible de discréditer Airbnb par quelque acte ou omission que ce soit. Les Gagnants reconnaissent que le non-respect de cette déclaration peut entraîner l'annulation immédiate de leur participation au Concours, l'impossibilité immédiate de recevoir tout ou partie du Prix, et/ou le remboursement immédiat à Airbnb d'une partie ou de la totalité du Prix.

Contenu interdit

La Candidature ou les contenus envoyés dans le cadre du Concours doivent être rédigés par Vous, ne jamais avoir été publiés au préalable et ne pas enfreindre les droits d'une tierce partie, notamment les droits de propriété intellectuelle ou les droits au respect de la vie privée, les droits de publicité ou autres droits moraux. Les Candidatures **ne doivent pas** comporter : (i) d'approbation ou de promotion d'activités illégales ou nuisibles, (ii) de contenus violents,



grossiers, vulgaires, obscènes, diffamatoires ou autrement répréhensibles, (iii) de contenus réservés aux adultes, (iv) de contenus diffamatoires. Airbnb se réserve le droit de disqualifier tout Candidat qui violerait ces interdictions ou toute autre disposition du présent Règlement officiel, ou dont Airbnb jugerait la Candidature inappropriée, pour quelque raison que ce soit.

Licences et autorisations

En soumettant une Candidature, Vous accordez à Airbnb un droit et une licence non exclusifs, perpétuels (ou pour toute la durée de protection accordée par les droits de propriété intellectuelle), mondiaux, irrévocables, intégralement payés et exempts de redevances lui permettant de transformer, modifier, reproduire, distribuer, concéder une sous-licence, transmettre, publier, communiquer au public, diffuser, exécuter, afficher ou utiliser de toute autre manière Votre Candidature et/ou tout autre contenu soumis dans le cadre du Concours, y compris, mais sans s'y limiter, si vous gagnez, ou parmi les Documents de la deuxième et/ou troisième étape(s), et/ou photographies, et/ou vidéos de Vous et/ou du Logement achevé (collectivement, les « **Documents de concours** »), en tout ou en partie, avec ou sans modification, sous quelque forme ou support que ce soit (y compris Internet, tout support imprimé distribué par le biais de la presse, production vidéo, affichage, publicité au point de vente, prospectus, dépliants, etc.), existants ou à venir, à toutes fins utiles, y compris le divertissement, la promotion et/ou la publicité. Sauf lorsque la loi l'interdit, Vous acceptez, en faveur d'Airbnb, de renoncer et de ne pas revendiquer ou invoquer un quelconque droit moral se rapportant aux Documents du concours (y compris le droit d'être identifié comme créateur du Logement et le droit de s'opposer au traitement dérogatoire de la Candidature ou du Logement). En participant, Vous déclarez et garanzissez que Votre Candidature est originale, comme mentionné ci-dessus, et que vous avez tous les droits et accords nécessaires, y compris les autorisations liées au contrôle des changes, le cas échéant, pour fournir les Documents de concours et accorder à Airbnb les droits énoncés dans le présent Règlement officiel, ainsi que l'accord des personnes identifiées, représentées ou mentionnées dans Vos Documents de concours. Si le droit applicable dans votre pays le permet, vous indemniserez les Renonciataires et les dégagez de toute responsabilité pour toute violation de ces dispositions.

En participant au Concours, Vous acceptez, si Vous êtes sélectionné(e) comme Gagnant(e), d'être contacté(e) par Airbnb, les agents d'Airbnb ou les partenaires d'Airbnb à propos du Concours, du Prix et/ou du Logement. Vous acceptez de fournir les documents raisonnablement demandés à l'appui de votre Candidature, y compris les formulaires de décharge et de consentement signés et les documents relatifs aux conditions requises, tel que l'exige Airbnb. Vous accordez à Airbnb le droit de traiter Vos informations personnelles conformément à la Politique de confidentialité et à toute autre condition de confidentialité supplémentaire applicable au Concours auquel Vous participez. Vous acceptez de participer à toute publicité qui fera suite au Concours, au Prix et/ou concernant le Logement. Vous acceptez qu'Airbnb puisse utiliser Votre nom et/ou votre surnom et Vous acceptez d'être filmé(e), photographié(e) et enregistré(e) de toute autre manière (y compris Votre voix, votre image, votre silhouette, vos performances, etc.) pendant le Concours



et/ou les étapes de construction et d'achèvement du Logement, incluant Vos déclarations concernant le Concours, le Prix, Airbnb et Vos activités, expériences et opinions concernant Airbnb et/ou le Prix, et Vous acceptez qu'Airbnb utilise ces enregistrements à perpétuité sur tout support, quel qu'il soit, à l'échelle mondiale, les Gagnants n'ayant aucun droit sur ces documents.

Décharge de responsabilité générale

Sous réserve des conditions légales applicables, le Prix sera tel que mentionné dans le présent Règlement officiel et est, dans la mesure autorisée par la loi, fourni tel quel, libre de toute garantie expresse ou implicite. Ce Concours peut être soumis aux législations locales applicables, notamment aux législations fiscales.

Le Gagnant devra signer un accord pour confirmer l'acceptation du Règlement officiel et indemniser les Renonciataires, et dégager Airbnb et les Renonciataires de toute responsabilité concernant le Concours, le Prix et les défauts de construction et de conception liés ou résultant du Logement du Gagnant. Airbnb peut exiger que les Gagnants signent et retournent une déclaration ou une attestation sur l'honneur d'admissibilité (déterminé à la discrétion d'Airbnb), une décharge de responsabilité, un accord de confidentialité et une autorisation de publicité permettant à Airbnb d'utiliser leur nom, image et Candidature à des fins promotionnelles, si la loi l'autorise. Le refus ou l'incapacité de signer et de renvoyer toute déclaration, attestation ou tout autre document mentionné dans le présent Règlement officiel dans les deux (2) jours calendaires suivant la réception de la demande peut entraîner la disqualification du Candidat à recevoir le Prix.

En participant au Concours, les Candidats exonèrent les Renonciataires de toute responsabilité, quelle qu'elle soit et pour quelque motif que ce soit, et renoncent, dans les limites prévues par la loi, à toute réclamation et tout recours résultant du ou relatif au Concours, à sa gestion administrative et/ou à la distribution du Prix (y compris tout déplacement ou activité qui s'y rapporte). Quels que soient les Critères de Sélection, Vous êtes seul responsable (i) de la faisabilité et de la solidité de la conception structurelle ; et (ii) de la sécurité du lieu, de la conception et de la construction du Logement, et acceptez que les Renonciataires ne soient pas tenus de telles obligations et responsabilités. Rien dans ce Règlement officiel ne limite ni n'exclut la responsabilité d'aucune personne ou entité en cas de décès ou de dommage corporel causé par leur négligence, la fraude ou toute autre responsabilité non limitée par la loi.

En ce qui concerne les Candidats qui résident habituellement en Italie, en Allemagne, en Autriche et en Belgique, la Décharge de Responsabilité Générale suivante s'applique au lieu du paragraphe qui précède : Airbnb est responsable en vertu des dispositions légales en cas d'acte intentionnel et de négligence grave de notre part, de nos représentants légaux, administrateurs ou autres agents auxiliaires. Il en va de même pour la prise en charge des garanties ou de toute autre responsabilité stricte ou en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. En



cas de manquement par négligence à des obligations contractuelles essentielles découlant du présent Règlement officiel ou liées à celui-ci, au Concours et/ou à son administration par Airbnb, nos représentants légaux, administrateurs ou autres agents auxiliaires, la responsabilité d'Airbnb est limitée aux dommages généralement prévisibles. Les obligations contractuelles essentielles sont les obligations d'Airbnb dont vous attendez l'accomplissement pour la bonne exécution du Concours. Toute responsabilité supplémentaire des Renoncataires est exclue.

Généralités

Droit applicable et tribunaux compétents

- Si vous résidez aux États-Unis, ce Règlement officiel s'interprète conformément au droit de l'État de Californie et des États-Unis d'Amérique, sans tenir compte des règles en matière de conflit de lois. Les procédures judiciaires (autres que les actions relatives à de petites créances) doivent être engagées devant un tribunal d'État ou un tribunal fédéral à San Francisco, en Californie, à moins que Vous et Airbnb ne convenez d'une autre juridiction. Airbnb et Vous convenez d'une compétence territoriale et personnelle des tribunaux de San Francisco en Californie.
- Si Vous résidez dans un pays ou une région en dehors des États-Unis, le présent Règlement officiel sera interprété conformément au droit irlandais. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG) est exclue. Le choix du droit applicable n'a pas d'incidence sur Vos droits en tant que consommateur conformément aux règles de protection des consommateurs en vigueur dans Votre pays. Les procédures judiciaires que Vous pouvez intenter contre Airbnb et qui découlent du présent Règlement officiel ou qui s'y rapportent pourront uniquement être présentées devant un tribunal situé en Irlande ou un tribunal compétent dans Votre pays. Si Airbnb souhaite faire valoir l'un de ses droits contre Vous en tant que consommateur, il ne peut le faire que devant les tribunaux compétents de Votre territoire.

Langue applicable

Le Règlement officiel et autres documents du Concours sont fournis en anglais. Des traductions de l'anglais vers d'autres langues sont fournies aux Candidats seulement à titre gracieux. Vous acceptez que toute procédure de résolution des litiges, le cas échéant, se déroule en anglais.

Annulation, suspension, modification

Le Candidat reconnaît que, sous réserve de la loi applicable et de toutes les approbations qui peuvent être requises, Airbnb peut annuler, suspendre, modifier ou mettre fin au Concours si Airbnb considère qu'il est nécessaire ou approprié de le faire pour des raisons ou des circonstances qui sont hors du contrôle raisonnable d'Airbnb. Ces raisons ou circonstances comprennent, sans toutefois s'y limiter : enjeux de santé publique (y compris le Covid-19 et ses



variants), incendie, tempête, inondation, tremblement de terre, explosion, guerre, invasion, rébellion, sabotage, épidémie, contentieux du travail, toute action ou menace d'action mettant en danger le transport aérien et tout acte ou omission (y compris les lois, les règlements, les désapprobations ou les manquements à l'approbation) de toute tierce personne (y compris les sous-traitants, les clients, les gouvernements ou les agences gouvernementales). En outre, le Candidat renonce et décharge les Renonciataires de toute réclamation et de tout motif de recours découlant d'une telle annulation, suspension, modification ou résiliation, dans la mesure permise par le droit applicable.

Le Concours est nul en dehors des pays mentionnés aux présentes, au Québec, à Mendoza, et là où il est interdit. Si une stipulation ou une partie d'une stipulation du présent Règlement officiel est déclarée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, elle sera réputée modifiée dans la mesure minimale nécessaire aux fins de la rendre valide, légale et applicable. Si une telle modification est impossible, la stipulation, ou partie de stipulation concernée, sera réputée supprimée. Toute modification ou suppression de stipulation ou d'une partie de stipulation au titre de la présente clause n'affectera pas la validité ou l'applicabilité des stipulations restantes du présent Règlement officiel. Dans la mesure autorisée par la loi applicable, Airbnb peut suspendre, modifier ou clôturer le Concours si Airbnb estime, à sa seule discrétion, qu'un dysfonctionnement, une erreur, une perturbation ou un dommage nuit ou est susceptible de nuire à l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou au bon déroulement du Concours, auquel cas les Gagnants seront sélectionnés parmi les Candidatures reçues remplissant les conditions requises et non affectées par le problème, dans la mesure du possible, ou dans la mesure jugée juste et appropriée par Airbnb.

Conditions spécifiques à chaque pays

Fiscalité. Certains Gagnants peuvent être tenus de fournir à Airbnb ou aux administrateurs du Concours des documents fiscaux spécifiques afin d'obtenir le Prix (par exemple, les résidents de Suède doivent fournir des informations de sécurité sociale en vue des notifications à l'administration fiscale suédoise). Ces documents peuvent inclure des numéros de sécurité sociale, des identifiants fiscaux et d'autres documents requis dans le pays de résidence fiscale du Gagnant.

Pour les résidents du Japon. Si le Candidat réside au Japon, veuillez noter qu'il y a une limite au nombre de Gagnants potentiels choisis à partir du Japon, et que ce nombre de Gagnants potentiels ne dépassera pas un petit nombre.

Pour les résidents d'Australie. Les informations personnelles du Candidat sont susceptibles d'être divulguées à des pays autres que l'Australie, y compris les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Si les informations personnelles demandées ne sont pas fournies, le Candidat ne peut pas participer au Concours.


